



PLUS FORTS ENSEMBLE.

Rapport annuel
Exercice financier 2019 – 2020



Plus forts ensemble

Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB), la société chef de file de développement des affaires du Nouveau-Brunswick, travaille en collaboration avec des entreprises de la province et d'ailleurs en vue de dynamiser l'activité de notre secteur privé et de stimuler la croissance économique. ONB croit fermement en l'avenir du Nouveau-Brunswick. Au moment où notre province et notre pays se rétablissent d'une pandémie mondiale, nous continuons de mettre l'accent sur notre rôle de catalyseur d'un véritable changement transformationnel.

Notre organisme a vécu une année de transition. En plus de la COVID-19, un nouveau plan stratégique réoriente nos activités futures pour qu'elles contribuent à combler l'écart de prospérité entre le Nouveau-Brunswick et le reste du Canada. L'équipe d'ONB a accueilli ce mandat à bras ouverts. Après tout, nous croyons fermement qu'il existe un potentiel réel dans cette province. Nous avons l'unique privilège de travailler avec des entreprises des quatre coins de la province. Nous sommes témoins de leur passion, de leur créativité et de leur dévouement envers cette province. C'est leur innovation et leur créativité qui feront avancer le Nouveau-Brunswick et qui seront la clé d'un avenir plus prospère.

Chez ONB, nous comprenons très bien l'importance du travail acharné, de l'engagement et d'une forte détermination. C'est l'accent que nous mettons sur la culture qui rend cela possible. Celle-ci constitue la fondation sur laquelle nous bâtissons, et la force qui nous guide. Notre engagement ferme à l'égard d'une culture positive a valu à ONB d'être reconnue comme l'un des meilleurs employeurs du Canada atlantique pour la quatrième année consécutive, à savoir un employeur qui attire les personnes les plus talentueuses qui se passionnent pour cette province et pour son avenir.

ONB reconnaît que **nous sommes tous plus forts ensemble**. Les mois et les années qui viennent exigeront des modifications radicales des façons de penser et des approches innovantes des affaires. Le point plus important, une collaboration fructueuse sera indispensable. Nous sommes résolus à maintenir de solides partenariats avec les secteurs d'activité, nos partenaires du développement régional et les leaders communautaires. C'est grâce à ces relations que nous continuerons à faire avancer le Nouveau-Brunswick.

ISBN (version bilingue imprimée) : ISBN 978-1-4605-1600-3
 ISBN (version PDF anglaise) : ISBN 978-1-4605-1601-0
 ISBN (version PDF française) : ISBN 978-1-4605-1602-7
 ISSN (version imprimée bilingue) : ISSN 2271-5596
 ISSN (version PDF anglaise) : ISSN 2371-560X
 ISSN (version PDF française) : ISSN 2371-5618



Lauréate du Prix du président-directeur général d'ONB de l'exercice financier 2019 – 2020, Melissa Gottschall, gestionnaire, Navigateurs d'affaires, ONB

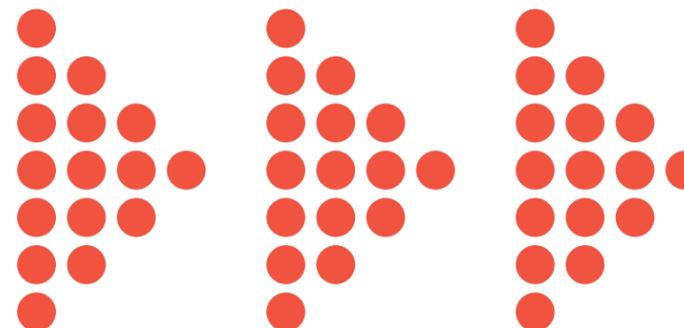


Table des matières

02	Message de notre ministre
04	Message du président de notre conseil d'administration
05	Message de notre présidente-directrice générale
07	Équipe de la haute direction
07	Conseil d'administration
08	Culture des résultats
10	Nos résultats
12	L'union fait la force
13	Comblent l'écart en une génération
14	Contribution d'ONB à la dynamisation de l'activité du secteur privé
20	Secteurs de croissance émergents
25	Transparence et responsabilité
27	États financiers d'Opportunités Nouveau-Brunswick
46	Où nous trouver



Message de notre ministre

Au cours de l'année dernière, ONB a travaillé avec diligence dans le cadre de son nouveau mandat pour définir un programme de croissance qui dynamisera l'activité du secteur privé, renforcera les entreprises et fera croître notre économie.

En tant que la nouvelle ministre du Développement économique et des Petites Entreprises et de ministre responsable d'ONB, j'ai très hâte de travailler avec les chefs de file de la communauté d'affaires de toute la province pour cerner les besoins changeants de nos entreprises et de notre économie. Nous continuerons d'élaborer ensemble un plan stratégique pour combler l'écart en une génération; un plan qui met clairement l'accent sur l'immigration, les investissements du secteur privé, la croissance des exportations, l'adoption des nouvelles technologies et la mondialisation de la marque du Nouveau-Brunswick. Mes portefeuilles de l'Immigration et des Affaires autochtones sont aussi étroitement liés au développement économique et à la prospérité de l'ensemble de la province. Nous sommes plus forts ensemble et nous parviendrons seulement à combler l'écart grâce à la collaboration avec les communautés autochtones et à un empressement à aider les nouveaux arrivants à s'épanouir.

ONB et son réseau de meneurs dévoués ont pris des mesures immédiates pour soutenir les entreprises du Nouveau-Brunswick touchées par la COVID-19. Le Nouveau-Brunswick a été reconnu à l'échelle du pays pour sa réussite dans la gestion de la pandémie et du rétablissement. Ce tour de force est le fruit d'une mobilisation exemplaire au Nouveau-Brunswick, au sein d'ONB et du secteur privé. Je veux remercier le conseil d'administration et toute l'équipe d'ONB de sa détermination sans faille à assurer la croissance et la réussite des entreprises. Maintenant plus que jamais, nous comprenons le rôle vital des petites entreprises dans notre économie et dans les efforts que nous déployons pour dynamiser l'activité du secteur privé. C'est pour cette raison que nous avons orienté stratégiquement les ressources d'ONB pour offrir aux petites entreprises un soutien encore plus fort.

C'est avec grand plaisir que je travaillerai avec l'équipe d'ONB à l'atteinte de résultats concrets pour nos concitoyens et notre province tout au long de 2020 – 2021. Ensemble, avec le soutien indéfectible de nos partenaires et des acteurs du milieu, nous pouvons rouvrir, reprendre pied et faire croître notre économie.

L'honorable Arlene Dunn
Ministre responsable du Développement économique et des Petites entreprises
Ministre responsable d'Opportunités NB



Boise Cascade, produits de bois d'ingénierie,
Saint-Jacques, Nouveau-Brunswick



Message du président de notre conseil d'administration

Je suis extrêmement fier de m'être joint à ONB au printemps, en tant que président par intérim de son conseil d'administration. ONB a obtenu ses résultats lors de ce dernier exercice financier notamment grâce au dévouement, à l'expertise et au soutien de la direction, ainsi que de mes nouveaux collègues du conseil d'administration.

Nous sommes très heureux de vous communiquer les résultats obtenus par ONB pendant l'exercice financier 2019 – 2020. ONB s'est efforcée d'attirer de nouveaux investissements, de stimuler la croissance des entreprises du Nouveau-Brunswick et d'aider notre secteur privé à prospérer. Avec le soutien continu et sous la supervision de son conseil d'administration du secteur privé, ONB continuera de répondre aux attentes, tout en protégeant l'argent des contribuables et en atténuant les risques.

Des entreprises solides et résilientes sont cruciales afin que l'économie du Nouveau-Brunswick puisse non seulement se remettre des répercussions de la pandémie, mais aussi croître à moyen et à long terme. Maintenant plus que jamais, il est vital que nous continuions à investir dans nos entreprises et à travailler avec nos partenaires du gouvernement pour améliorer le climat des affaires et nous assurer que les conditions sont réunies pour stimuler la croissance afin de dynamiser l'activité du secteur privé de la province.

Travailler avec l'équipe d'ONB pendant qu'elle commençait à suivre une nouvelle orientation stratégique a été une expérience passionnante et gratifiante. Au nom de l'ensemble du conseil d'administration, je souhaite remercier une nouvelle fois nos nombreux partenaires provinciaux et les parties prenantes de leur fidèle soutien.

Merci,

Derek G. Pannell
Président du conseil d'administration, Opportunités NB



Message de notre présidente-directrice générale

L'année passée, ONB a actualisé son mandat pour obtenir d'excellents résultats pour le Nouveau-Brunswick. Du début à la fin de ce processus, l'organisation est demeurée concentrée sur la priorité gouvernementale de dynamiser l'activité du secteur privé. Les résultats que vous verrez dans le présent rapport témoignent de l'engagement continu de notre équipe de générer un rendement positif du capital investi pour la province.

Depuis que je me suis jointe à l'organisation, j'ai été témoin d'une incroyable collaboration au sein de notre équipe, de notre conseil d'administration, avec nos nombreux partenaires partout dans la province et avec les entreprises avec lesquelles nous travaillons chaque jour. Lors du dernier exercice financier, ONB a facilité un processus entamé par les parties prenantes qui a conduit à une nouvelle stratégie économique pour la province dont le plus beau fleuron est le mandat actualisé d'ONB. La supervision de ce travail a été confiée à une équipe indépendante et un plan ambitieux, grâce auquel le Nouveau-Brunswick comblera l'écart de prospérité avec le reste du Canada, en est le résultat.

La fin de cet exercice financier a été marquée par le début d'une nouvelle époque extraordinaire pour le Nouveau-Brunswick et le reste du monde. Il devrait aller de soi qu'une grande partie de notre travail pendant le prochain exercice consistera à diriger la relance du Nouveau-Brunswick à la suite de la pandémie de COVID-19. Maintenant plus que jamais, nous comprenons l'importance d'une économie solide et résiliente, et du rôle vital que nos partenaires et nous-mêmes jouerons en soutenant les entreprises et les secteurs d'activité pendant qu'ils se remettent des répercussions de la pandémie.

Un rétablissement complet ne sera ni rapide ni facile pour cette province, comme pour n'importe quelle autre administration. En revanche, grâce à la collaboration continue du gouvernement, des partenaires provinciaux et des propriétaires d'entreprises ingénieux et innovants, nous prospérerons.

Au nom de toute l'équipe d'ONB, merci pour votre dévouement constant et pour votre fidèle soutien pendant que nous nous efforçons d'appuyer notre monde des affaires partout au Nouveau-Brunswick. L'union fait vraiment la force.

Sadie Perron
Présidente-directrice générale par intérim, Opportunités NB



Centre de médecine de précision du Nouveau-Brunswick,
Moncton, Nouveau-Brunswick

Équipe de la haute direction



Sadie Perron
Présidente-
directrice générale
par intérim



Traci Simmons
Chef des
opérations



Neil Blanchard
Chef des services
financiers



Donald Hammond
Vice-président,
Croissance des
entreprises du NB



Steve Milbury
Vice-président,
Investissements et
Exportations

Conseil d'administration

Choisis pour leur expertise en affaires, leur expérience du développement de marchés locaux et internationaux et leur passion pour le changement, un ensemble de professionnels du monde des affaires accomplis, représentant divers secteurs d'activité du Nouveau-Brunswick et de l'Amérique du Nord compose le conseil d'administration d'ONB. Ce qu'ils ont tous en commun, c'est la grande fierté qu'ils tirent de notre province et de tout ce que sa population et ses entreprises ont à offrir au monde.



Derek Pannell
(Comité exécutif,
Vérification et
Gouvernance)
– président par
intérim



Sadie Perron
(Comité exécutif,
Vérification et
Gouvernance)
– présidente-
directrice générale
par intérim



Jim Baumgartner
(Comité exécutif
et Vérification) –
retraité



Mario Caissie
(vice-président,
Comité exécutif
et Vérification) –
MACC Commercial
Properties



Michael J. Campbell
(Comité exécutif
et Vérification) –
McCain Foods



Lily Durepos
(Gouvernance) –
Alliance Assurance



Gloria Jollymore
(Gouvernance) –
Université Mount
Allison



Cade Libby
(Comité exécutif)
– sous-ministre,
l'Environnement
et du Changement
climatique, Affaires
intergouvernementales
et Président de
la Société de
développement
régional



Chantal Thériault
(Gouvernance) –
UNI Coopération
financière



Culture des résultats

Axée sur des objectifs et responsable depuis sa fondation, ONB s'est efforcée de créer une culture qui promeut la responsabilité, la prise en charge du travail et la ferme résolution de produire un impact. Chaque employé d'ONB comprend l'importance du mandat d'ONB et a à cœur de contribuer personnellement à faire la différence et à opérer un changement positif. Comme notre organisation est axée sur les résultats, nous avons réussi à obtenir de solides résultats pendant l'exercice financier 2019 – 2020, en poursuivant sur la lancée du travail accompli les années précédentes. L'impact du travail d'ONB se fait sentir dans les communautés de toute la province.

HCL Canada Inc. a ouvert son premier centre canadien de prestation de services à l'échelle mondiale qui offrira du soutien technologique à ses clients. Pendant sa première année d'activité, 55 ingénieurs spécialistes du numérique sont arrivés à Moncton pour l'entreprise, en provenance d'Inde et des États-Unis. HCL prévoit que l'augmentation de ses employés les élèvera à 300 employés. Cela représente un important rendement pour l'investissement de la province, par le biais de l'augmentation des recettes fiscales et de l'accroissement de la population.

Max Steel, un fabricant d'équipement de Clair, a affiché une hausse de 160 % de ses ventes de 2017 à 2019. Cette croissance impressionnante a été notamment rendue possible par l'appui apporté par ONB à diverses améliorations de la productivité et à plusieurs projets d'innovation. En acceptant le prix *Entreprise de l'année* de la Chambre de commerce du Haut-Madawaska, l'entreprise a souligné que l'aide apportée par ONB avait été un facteur crucial pour sa réussite.

Transparence dans la reddition de comptes

ONB applique des normes de reddition de comptes rigoureuses et prudentes pour mesurer l'impact des investissements financés par les contribuables sur l'économie du Nouveau-Brunswick. Ces normes découlent des recommandations du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick.

ONB suit le rendement de ses investissements et en fait rapport avec prudence à la province, en ne tenant compte que de leurs retombées directes et mesurables. Bien que les principes économiques déterminent que chaque retombée directe s'accompagne d'un effet indirect, ONB ne prend pas actuellement en compte les retombées additionnelles indirectes ou induites, comme celles attribuables aux transactions interentreprises et à la création d'emplois indirects. Pendant le prochain exercice financier, ONB travaillera à l'amélioration de sa reddition de comptes, plus particulièrement sur le plan du suivi des résultats qu'elle obtient et de sa production de rapports à leur sujet.

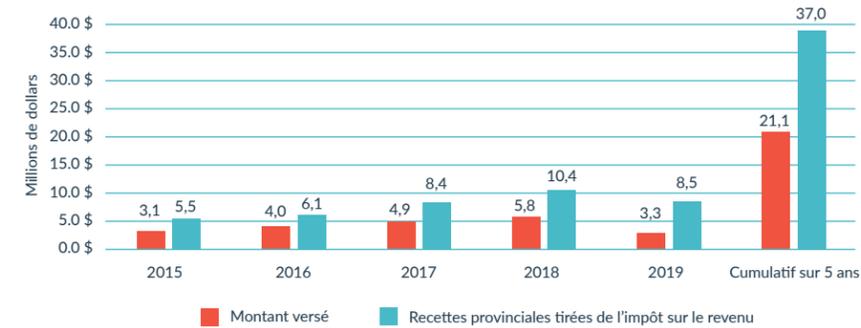


Haut : HCL Technologies,
Moncton, Nouveau-Brunswick

Bas : Max Steel, Clair,
Nouveau-Brunswick

Nos résultats

Rendement de l'aide salariale – Retour sur investissement sur cinq ans



	2015	2016	2017	2018	2019	Cumulatif sur 5 ans
Nouveaux emplois soutenus	665	855	838	1 479	1 318	5 155
Emplois existants soutenus	1 106	1 374	1 840	1 599	936	6 855
Recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu (M\$)	5,5	6,1	8,4	10,4	6,6	37,0
Aide financière moyenne par emploi	1 775 \$	1 797 \$	1 838 \$	1 875 \$	1 469 \$	1 761 \$
Rendement net pour la province (M\$)	2,4	2,1	3,5	4,6	3,3	15,8
Rendement du capital investi moyen pondéré (%)	76 %	52 %	71 %	80 %	99 %	75 %

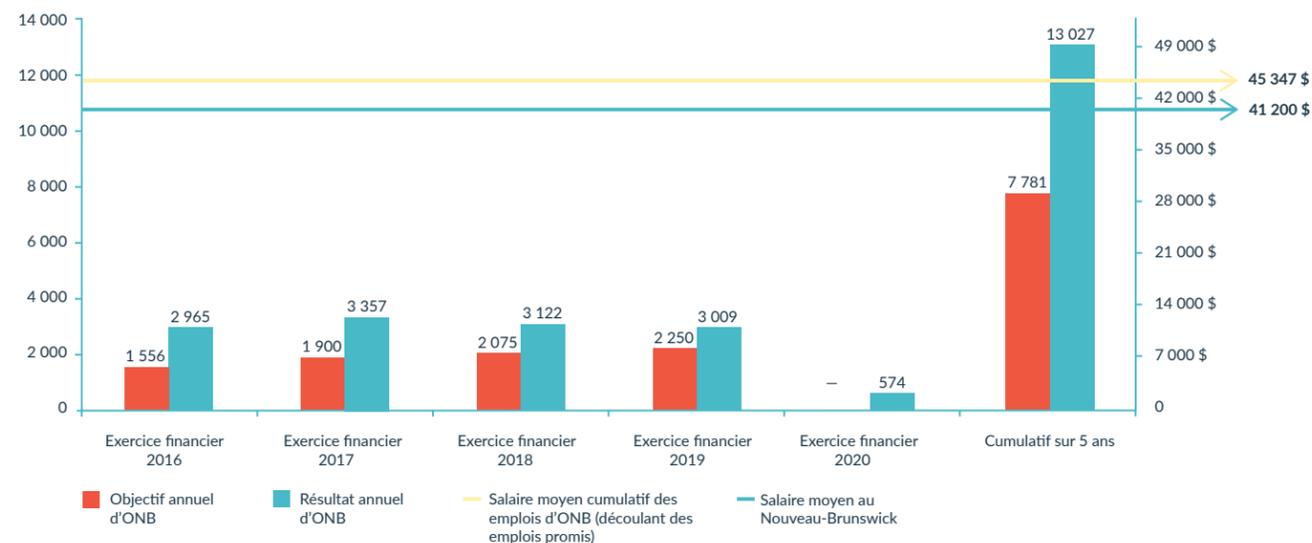
Le retour sur investissement se base sur les recettes provinciales tirées de l'impôt sur le revenu, divisées par l'aide fournie par ONB.

L'aide financière moyenne par emploi pris en charge est basée sur l'aide fournie par ONB, divisées par le nombre d'employés directs pris en charge.

Le retour sur investissement moyen pour 2018 est attribuable à un certain nombre d'entreprises qui surpassent leurs objectifs d'embauche et de salaire moyen et à l'aide financière moyenne par emploi inférieure fournie par ONB.

Ces données sont compilées à partir des renseignements annuels du client sur les emplois. Les données des années précédentes sont ajustées si les renseignements du client mis à jour sont reçus après la publication.

Rendement par rapport à l'objectif : exercices 2016 à 2020 Facteur de conversion : emplois promis par rapport aux emplois créés



Résultats annuels de l'exercice 2019 – 2020



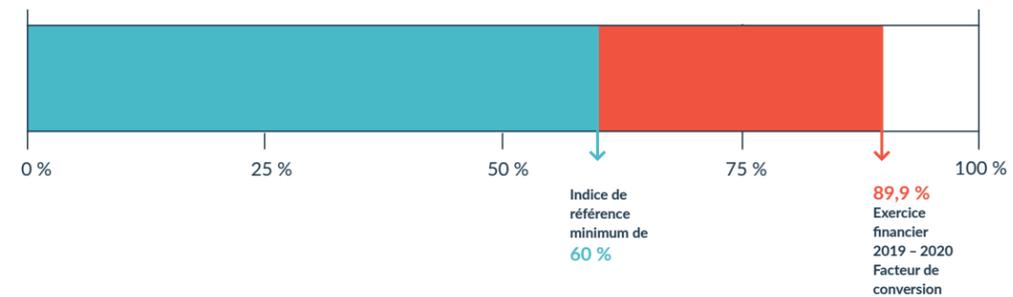
Remarque : Les chiffres relatifs au « nombre réel d'emplois créés » sont signalés et rapprochés par les clients en fonction des T4 Sommaires de fin d'exercice. Aucun objectif n'avait été établi pour l'exercice 2019 – 2020 en raison d'une révision en cours du mandat. Par conséquent, une comparaison avec les objectifs n'est pas possible.

Résultats cumulatifs des exercices 2016 à 2020



Remarque : Les chiffres relatifs au « nombre réel d'emplois créés » sont signalés et rapprochés par les clients en fonction des T4 Sommaires de fin d'exercice. Aucun objectif n'avait été établi pour l'exercice 2019 – 2020 en raison d'une révision en cours du mandat. Par conséquent, une comparaison avec les objectifs n'est pas possible.

Ententes de création d'emploi Facteur de conversion : emplois promis par rapport aux emplois créés



Nombre réel d'emplois créés pendant l'exercice 2019 – 2020	
Création d'emplois prévue	2 194
Emplois réels créés	1 972
Écart par rapport aux prévisions	222
Facteur de conversion	89,9 %



L'union fait la force

Chez ONB, nous avons compris depuis longtemps le pouvoir de la collaboration et l'importance de travailler de concert. En travaillant conjointement avec nos partenaires et nos parties prenantes, nous offrons aux entreprises de toute la province le soutien et les outils nécessaires à leur réussite.

Il existe dans notre province un incroyable réseau d'entrepreneurs et de décideurs qui mettent en commun des compétences et une expertise qui ont pour origine le Nouveau-Brunswick.

Pendant ce dernier exercice financier, nous avons collaboré étroitement avec nos partenaires et nos parties prenantes pour dynamiser l'activité du secteur privé, stimuler la croissance de l'économie et augmenter notre population. De sa participation aux séances de discussion avec des leaders provinciaux à Toronto aux tables rondes locales avec ses partenaires du secteur privé, ONB promeut ainsi un programme de croissance collaborative qui consolide la position du Nouveau-Brunswick sur la scène mondiale.

L'union fait la force. En relevant ensemble les défis qui nous attendent, nous pourrions saisir cette occasion unique de réinventer notre approche des affaires pour optimiser efficacement la force de nos régions, de notre population et de notre province et pour montrer au reste du Canada et au monde entier que le Nouveau-Brunswick est bien placé pour réussir.



Leaders à Toronto (de gauche à droite) – Blaine Higgs (premier ministre du Nouveau-Brunswick), Larry Shaw (PDG, Ignite Fredericton), Stephen Lund (ancien PDG d'ONB), Dawn Arnold (maire de Moncton), Traci Simmons (Chef des opérations d'ONB), Mike O'Brien (maire de Fredericton), Don Darling (maire de Saint John)



Comblent l'écart en une génération

Nous reconnaissons que l'évolution des conditions du marché mondial et les inquiétudes sur le plan environnemental exigent des changements dans nos industries traditionnelles fondées sur les ressources. De plus, de passionnantes nouvelles technologies perturbent encore plus le statu quo dans chaque secteur, et ce, chaque jour. La création de la stratégie provinciale de combler l'écart a tenu compte de ces facteurs. Les recommandations formulées, pour cette stratégie, par un comité du secteur privé dirigé par le conseil d'administration d'ONB, ont fixé des buts ambitieux pour faire croître l'économie du Nouveau-Brunswick pendant la prochaine décennie. Il s'est engagé à investir dans l'avenir; un avenir pendant lequel le Nouveau-Brunswick comblera l'écart de prospérité avec le reste du Canada en une génération. En nous appuyant sur nos forces naturelles et en accordant la priorité à des investissements transformationnels, le Nouveau-Brunswick peut devenir un pôle d'attraction naturel pour les investissements du secteur privé et augmenter sa population.

Dans cette nouvelle optique, ONB poursuivra son travail en vue de dynamiser l'activité du secteur privé du Nouveau-Brunswick en mettant clairement l'accent sur 1) la croissance de la population, 2) les investissements du secteur privé, 3) la croissance des exportations, 4) les avancées technologiques, 5) la mondialisation de la marque du Nouveau-Brunswick.

Pendant l'exercice financier 2020 – 2021, ONB poursuivra la mise en œuvre de sa nouvelle orientation stratégique et de sa nouvelle offre de services, tout en continuant de fournir des services exceptionnels à ses clients et d'obtenir des résultats tangibles pour le gouvernement.

Processus, calendrier et participation

Quatre phases de travail – juillet 2019 à avril 2020, mise en œuvre



Cent experts en la matière ont été impliqués à l'automne 2019 pour élaborer la stratégie du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour combler l'écart : mettre les entreprises en relation, stimuler la croissance par la technologie et attirer les secteurs émergents.



Contribution d'ONB à la dynamisation de l'activité du secteur privé

Croissance des entreprises

Par l'entremise de notre équipe de la croissance des affaires, nous soutenons les petites et moyennes entreprises de chaque région de la province. Pendant l'exercice financier 2019 – 2020, l'équipe a soutenu approximativement 1 425 clients, en les guidant dans leur planification opérationnelle, en les aidant à s'y retrouver dans l'écosystème du Nouveau-Brunswick, en mettant les entreprises en relation avec l'appui approprié au moyen de recommandations et en leur offrant l'accès à une expertise de pointe en exportations.

L'appui des entreprises du Nouveau-Brunswick par ONB vise à stimuler les investissements du secteur privé. À cette fin, ONB a signé des lettres d'offre pour contribuer au financement des dépenses d'immobilisations de 21 entreprises, soit un appui de 538 146 \$ au total; au développement du marché d'exportation de 51 entreprises, soit un appui de 341 457 \$ au total; au projet de productivité de 11 entreprises, soit un appui de 211 575 \$ au total et à la masse salariale de 5 entreprises, soit un appui de 1 042 359 \$. Ces investissements ont permis d'optimiser 26 243 996 \$ d'investissements supplémentaires du secteur privé.

L'équipe de la croissance des affaires d'ONB joue un rôle vital en mettant les entreprises du Nouveau-Brunswick en relation avec les personnes de talent dont elles ont besoin pour stimuler leur croissance. L'équipe de la stratégie de la main-d'œuvre d'ONB applique une approche proactive de gestion des clients en leur présentant des pistes qui les mettent en relation avec les bureaux de Travail NB du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour s'assurer que les entreprises du Nouveau-Brunswick ont accès aux appuis pertinents pour répondre à leurs besoins actuels et prévus en talents. Pendant l'exercice financier 2019 – 2020, l'équipe de la stratégie de la main-d'œuvre d'ONB a répondu aux besoins de recrutement de 105 clients différents.

ONB a été fière de se joindre à l'APECA et au programme de gestion de la technologie et d'entrepreneuriat de l'Université du Nouveau-Brunswick pour lancer Scale Up Atlantic Canada. Ce programme offre aux entreprises du Nouveau-Brunswick axées sur la croissance l'expérience pratique des ventes et de la commercialisation, du développement organisationnel et des compétences financières nécessaires pour faire passer leur entreprise au niveau supérieur.

Au mois de septembre 2019, la première cohorte a obtenu son diplôme, dont Missing Link Technologies de Moncton. « Scale Up Atlantic est arrivé au bon moment, car le programme nous a permis de faire part de nos défis à un groupe de pairs extraordinaires. C'est la principale leçon que j'en ai tirée : l'importance du réseautage avec des entreprises au même point que la vôtre. Pour la collaboration, les échanges d'informations au sujet des défis et des réussites et les partenariats qui en résultent », a déclaré Charles Gervais, propriétaire et président.

Enfin, les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick ont désormais accès à un soutien individualisé pour s'y retrouver dans les exigences réglementaires liées à l'exploitation d'une entreprise, grâce aux navigateurs d'affaires d'ONB, lancés en octobre 2019. Dans le cadre de cette initiative, ONB s'assure que les entrepreneurs de la province passent moins de temps à s'y retrouver dans les règlements et plus de temps à exploiter leur entreprise. Quand la COVID-19 a commencé à ravager les économies du monde entier, ONB a rapidement augmenté les effectifs de l'équipe des navigateurs d'affaires pour répondre à la hausse des demandes de renseignements au sujet des nouvelles lignes directrices relatives à la pandémie, des mesures d'aide provinciales et fédérales et des ressources nécessaires, entre autres.



Haut : Remise des diplômes de Scale Up Atlantic Canada, au campus de l'UNB de Fredericton – Dhirendra Shukla, Charles Gervais, Vincent Onyemah, Dan Isenberg (photo du photographe de l'UNB, Rob Blanchard)

Bas : Kathryn Dimock, navigatrice d'affaires d'ONB



« J'ai été vraiment émerveillé de l'aide formidable je j'ai reçu — et je dois dire que ça été une expérience très professionnel et au-delà de mes attentes. »

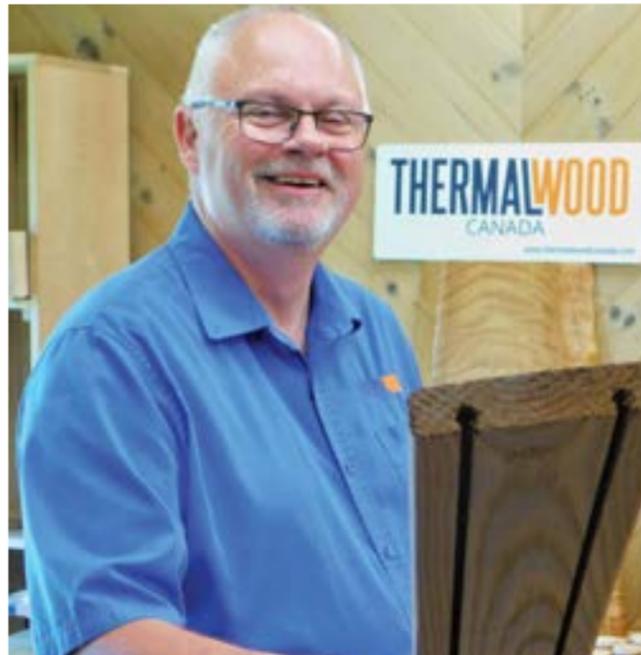
Client de Navigateur d'affaires

Développement des exportations

L'équipe de développement des exportations d'ONB a conseillé les entreprises du Nouveau-Brunswick de toutes les tailles pour trouver de nouveaux marchés et pour développer leur potentiel d'exportation. L'équipe a participé à 65 activités d'exportation pendant tout l'exercice financier 2019 – 2020, dont des salons commerciaux, des missions commerciales, des ateliers, des conférences et des activités de formation. Ces activités ont soutenu 482 entreprises différentes. Pendant l'exercice financier 2019 – 2020, l'équipe des exportations a introduit 90 entreprises du Nouveau-Brunswick sur de nouveaux marchés. On prévoit que les activités de développement des exportations d'ONB pendant l'exercice financier 2019 – 2020 vont générer plus de 28,2 M\$ de nouvelles ventes à l'exportation pour les entreprises du Nouveau-Brunswick.

« Nous avons participé aux missions d'ONB en Jamaïque. Elles ont été organisées de façon à permettre à notre entreprise de rencontrer plus de 175 architectes, pas simplement dans le cadre d'un salon commercial, mais individuellement, souligne Bob Lennon, directeur de la commercialisation et des ventes internationales, ThermalWood Canada. Nouer des relations personnelles avec ce nombre de clients potentiels n'aurait pas été possible sans le travail en coulisses et le travail sur le terrain accompli par ONB. »

« ClairiTech Innovations a pu exposer au pavillon du Canada atlantique à l'International Builders Show (IBS) chaque année depuis 2015, grâce à ONB, a affirmé Serge Colin, président. Sans son aide pour organiser et pour configurer les modalités d'accueil et d'exposition à notre kiosque, nous ne pourrions tout simplement pas participer assidûment à cet important salon. La participation d'ONB contribue à la promotion de notre savoir-faire et à l'augmentation de la visibilité de nos produits et de nos technologies dans les marchés nord-américains. »



« Nouer des relations personnelles avec ce nombre de clients potentiels n'aurait pas été possible sans le travail en coulisses et le travail sur le terrain accompli par ONB. »

Bob Lennon, directeur de la commercialisation et des ventes internationales, ThermalWood Canada

Bob Lennon, ThermalWood Canada, Bathurst, Nouveau-Brunswick



Chijioke Egbuogu (CJ), The Co-operators, Moncton, Nouveau-Brunswick

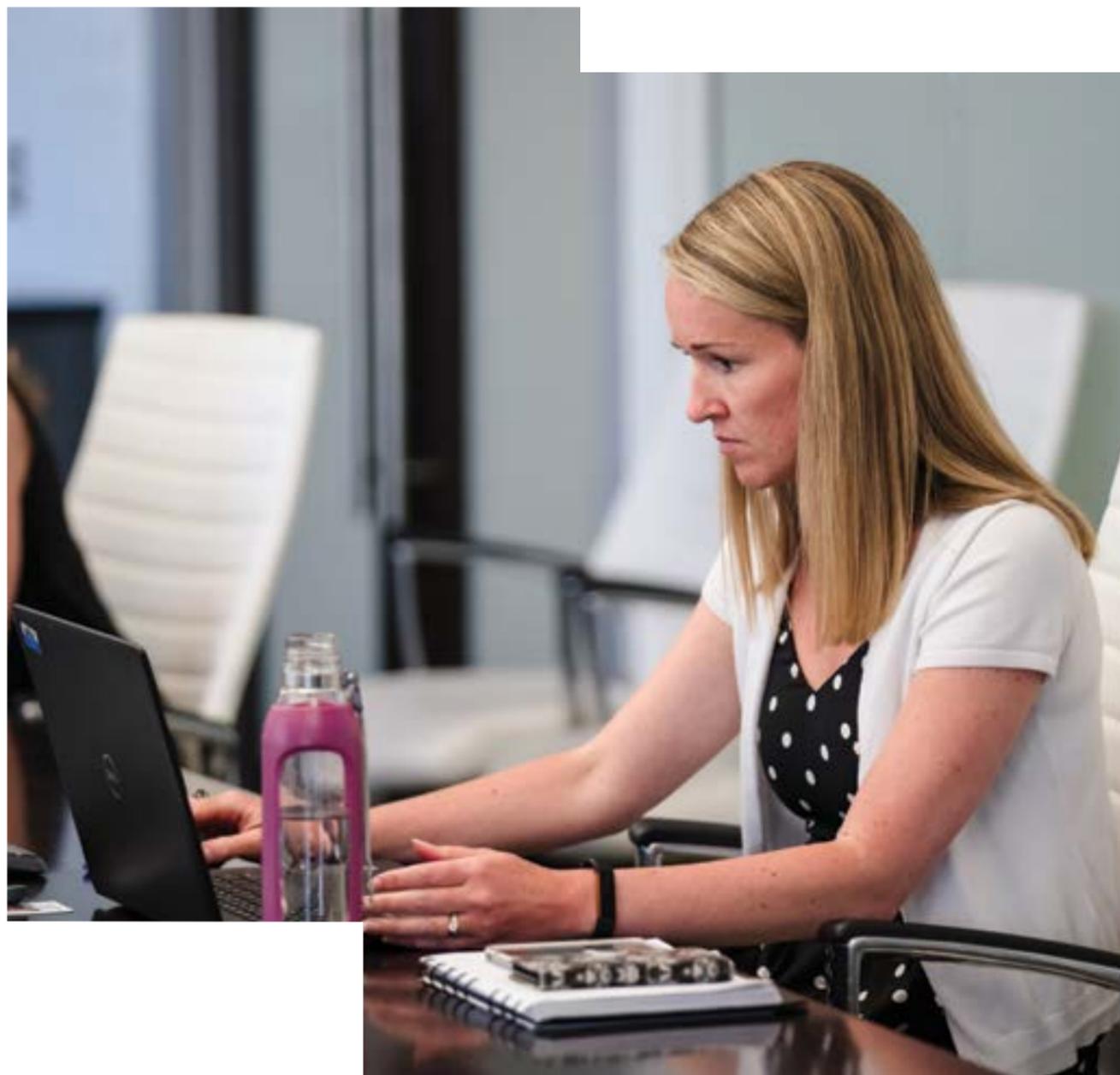
Attraction des investissements

Le Nouveau-Brunswick protège de manière stratégique ses avantages concurrentiels – notre population, notre infrastructure, notre innovation et notre agilité – pour obtenir de meilleurs taux de réussite sur le plan de l'attraction des investissements et de la main-d'œuvre.

ONB a obtenu d'excellents résultats en attraction des investissements pendant cet exercice, en convainquant de nouvelles entreprises de s'installer dans la province, tout en aidant des entreprises déjà établies au Nouveau-Brunswick à augmenter leurs effectifs. Ces entreprises offrent aux Néo-Brunswickois des possibilités d'emploi diversifiées, des salaires compétitifs et de bonnes prestations.

L'accès aux travailleurs qualifiés est un facteur important pour les entreprises et l'immigration joue souvent un rôle clé pour répondre à leurs besoins à l'intérieur de la province. En attirant des entreprises de classe mondiale et des personnes très qualifiées dans la province, ONB contribue aux objectifs gouvernementaux d'augmentation de la population et de rétention des étudiants.

HCL Technologies et Cam Tran ne sont que deux exemples des réussites du Nouveau-Brunswick sur le plan de l'attraction de grandes entreprises internationales pendant l'exercice financier 2019 – 2020. « Le lancement de ce centre de prestations de services à l'échelle mondiale jette les bases de notre croissance au Canada et dans la région pour la prochaine décennie, a déclaré Jagadeshwar Gattu, vice-président de l'entreprise HCL responsable de la livraison de l'infrastructure dans les Amériques. Il s'agit d'une région importante pour HCL, et nous avons été extrêmement privilégiés de pouvoir compter sur des partenaires comme Opportunités NB; le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail; l'Association multiculturelle du Grand Moncton et la Ville de Moncton pour nous aider à gérer cette croissance. Nous nous attendons à de nombreuses années de succès. »



Jennifer Mulherin, directrice des Finances d'ONB

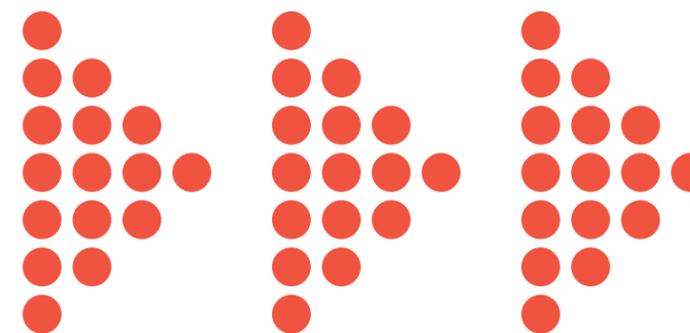
Structure des opérations commerciales et finances

ONB s'engage à pratiquer une solide gestion financière et une saine gestion des fonds publics. Grâce à ses saines pratiques et politiques financières et aux contrôles en place, ONB est bien placée pour obtenir des résultats, gérer et atténuer adéquatement les risques et devenir plus transparente.

Lors de l'exercice fiscal 2019 – 2020, un excédent de 1,2 M\$ a été généré. ONB a géré efficacement son budget des dépenses en diminution, celles-ci affichant une baisse de 10 M\$ d'une année à l'autre. ONB a offert près de 24 M\$ d'aide financière directe à des entreprises qui cherchaient à croître et à prospérer au Nouveau-Brunswick et qui avaient besoin de ce soutien vital.

Au 31 mars 2020, la valeur totale du portefeuille géré d'ONB qui comprend les prêts, les investissements et les garanties de prêts (à l'exclusion des provisions pour créances irrécouvrables), était de 425 M\$. Pendant l'exercice, 43 M\$ ont été avancés en nouveaux prêts et investissements et plus de 41 M\$ de remboursements de prêts ont été perçus. De plus, le risque lié aux garanties de prêts a été réduit de plus de 12 M\$. Depuis sa fondation le 1^{er} avril 2015, ONB a gagné 45 M\$ en intérêts créditeurs et en revenu de placement.

ONB s'efforce constamment de s'harmoniser avec les orientations stratégiques et les initiatives prioritaires du gouvernement du Nouveau-Brunswick en révisant régulièrement ses politiques et ses processus. En mettant l'accent sur la génération de rendements positifs pour la province, l'équipe de professionnels dévoués d'ONB demeure déterminée à assurer la protection des fonds publics, tout en continuant à soutenir les entreprises du Nouveau-Brunswick qui cherchent à croître.





Secteurs de croissance émergents

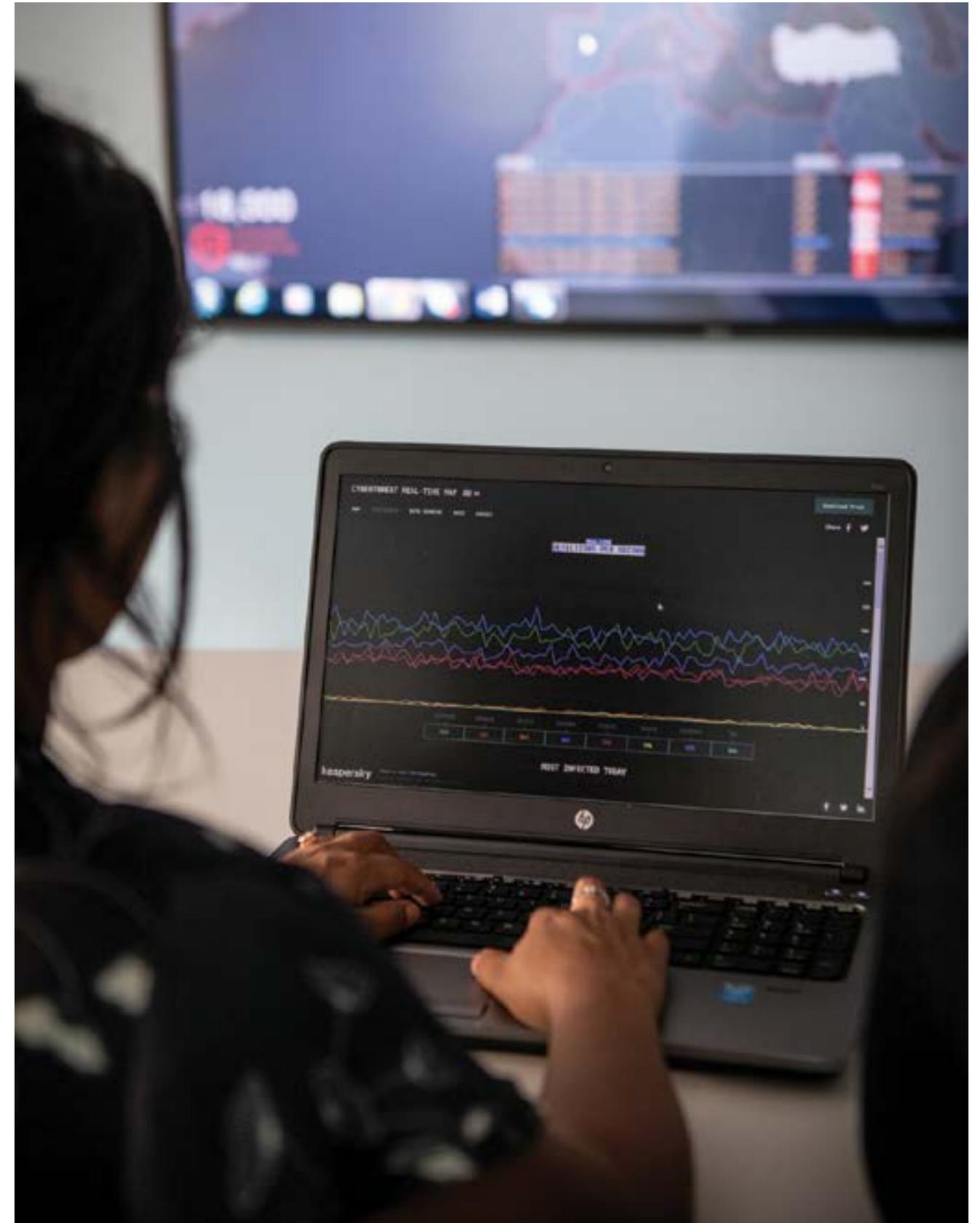
ONB a adopté une approche stratégique du renforcement des capacités et de la consolidation des forces des nouveaux secteurs à forte croissance. En déterminant dans quels secteurs clés investir, comme la cybersécurité, l'innovation énergétique et les services de santé numériques, ONB prépare le Nouveau-Brunswick à une croissance continue à long terme en créant une proposition de valeur qui attire les investissements du secteur privé dans la recherche et l'innovation, l'infrastructure et la croissance de la main-d'œuvre.

Cybersécurité

ONB poursuit ses efforts pour attirer des entreprises de cybersécurité de pointe dans la province et pour renforcer notre solide bassin de talents.

Pendant l'exercice financier 2019 – 2020 :

- croissance de la grappe de cybersécurité du Nouveau-Brunswick grâce à l'établissement d'opérations de cybersécurité dans la province par CT4, Deloitte, SafeGuard Cyber et EC-Council. ONB et ses partenaires de CyberNB continuent d'appuyer la poursuite de la croissance d'IBM Canada, Siemens, Laboratoires Nucléaires Canadiens, Kognitiv Spark et Sonrai Security;
- soutien par ONB de la transition de CyberNB vers le statut d'association industrielle sans but lucratif, ce qui lui permettra de prendre de l'expansion et créera plus de possibilités, grâce à ses nombreux efforts de collaboration, pour ses partenaires en cybersécurité de tous les secteurs d'activité et du milieu universitaire du Nouveau-Brunswick;
- travail en cours pour renforcer et élargir l'écosystème de la cybersécurité au Nouveau-Brunswick en établissant des liens et en encourageant de nouvelles relations aux États-Unis, au Danemark, en France et au Royaume-Uni;
- utilisation par plus de 5 000 élèves des écoles francophones et anglophones, aux fins d'apprentissage, du contenu et des programmes créés par CyberNB et interaction des élèves avec ceux-ci, grâce à un soutien continu.



Infrastructure essentielle – Centre de sécurité (IE-CS),
Fredericton, Nouveau-Brunswick



Haut : Sentrex Wind Services,
Rothesay, Nouveau-Brunswick

Bas : Centre de médecine de
précision du Nouveau-Brunswick,
Moncton, Nouveau-Brunswick

Innovation énergétique

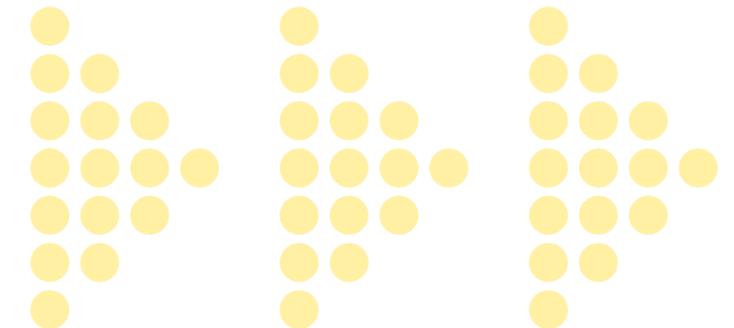
Pendant l'exercice financier 2019 – 2020 :

- participation d'ONB à la mission de l'innovation énergétique en Europe, de concert avec ses partenaires d'Énergie NB, de l'UNB et du Groupe d'innovation du réseau intelligent (GIRI) pour assister au salon European Utility Week;
- signature par le Nouveau-Brunswick d'un protocole d'entente (PE) avec les provinces de la Saskatchewan et de l'Ontario pour collaborer à la mise au point et au déploiement de petits réacteurs modulaires (PRM);
- signature par l'UNB et l'Université de Bangor (Pays de Galles) d'une lettre d'intention pour collaborer à la mise au point de PRM;
- lancement du projet du réseau intelligent de l'Atlantique, un partenariat entre Siemens, Énergie NB et NS Power. Ce projet de 92,7 M\$ vise à analyser les difficultés et les possibilités liées à la transition énergétique du Canada;
- annonce par Saint John Energy d'un plan de réseau intelligent de 11 M\$ et d'un investissement dans 5 à 10 éoliennes.

Services de santé numériques

Pendant l'exercice financier 2019 – 2020 :

- ONB a poursuivi son travail avec ses partenaires pour faire progresser l'empreinte des services de santé numériques dans la province;
- ONB est devenu un acteur principal dans l'établissement du carrefour de l'Atlantique pour le Réseau de santé CAN. Ce réseau pancanadien aide les entreprises des services de santé numérique à se développer en mettant à leur disposition des voies d'approvisionnement rationalisées partout au pays;
- début de la planification du projet En santé chez soi, axé sur les régions rurales, pour réunir les entreprises du Nouveau-Brunswick spécialisées dans la connectivité à large bande, les soins virtuels provinciaux et les entreprises cibles qui cherchent à prendre de l'ampleur dans la province.





Traci Simmons,
Chef des opérations, d'ONB



Transparence et responsabilité

ONB prend au sérieux ses obligations en matière de transparence et de reddition de comptes envers les Néo-Brunswickois. ONB s'engage à gérer les deniers publics de façon responsable et à accroître la production de rapports sur le rendement. ONB continue à améliorer l'accès à l'information sur la gestion et l'investissement des fonds publics ainsi que la divulgation proactive de celle-ci.

Pendant l'exercice financier 2019 – 2020, ONB s'est mieux acquittée de son obligation de transparence et de reddition de comptes envers les Néo-Brunswickois en améliorant l'information rendue publique sur son site Web, onbcanada.ca. Dans sa section « Transparence », ONB a publié une récapitulation complète du rendement direct du capital investi pour la province depuis dix ans. De plus, ONB a ajouté une disposition à ses lettres d'offre qui autorise l'utilisation ultérieure de renseignements propres aux clients dans sa reddition de comptes. Cela permettra à ONB d'améliorer encore sa transparence.

Comme prévu en vertu du paragraphe 18(1) de la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public, le chef administratif établira un rapport sur toutes les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Au cours de l'exercice financier 2019 – 2020, aucun acte fautif n'a été porté à l'attention du Cabinet du procureur général.

ONB est fière d'être l'une des agences de développement économique parmi les plus transparentes du pays.





Pont Hugh John Fleming,
Hartland, Nouveau-Brunswick

États financiers de Opportunités Nouveau-Brunswick

31 mars 2020

Table of Contents

28	Rapport de l'auditeur indépendant
31	État de la situation financière
32	État des résultats
33	État de la variation de la dette nette
33	État de la variation du déficit accumulé
33	État des gains et pertes de réévaluation
34	État des flux de trésorerie
35 – 45	Notes complémentaires

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et aux membres du conseil d'administration d'Opportunités Nouveau-Brunswick

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Opportunités Nouveau-Brunswick (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution du déficit accumulé, de l'évolution de la dette nette, des gains et pertes de réévaluation, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de sa dette nette, de l'évolution de son déficit accumulé, de ses gains et pertes de réévaluation, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du mon rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

J'attire l'attention des utilisateurs sur la note 2 - Incertitude relative à la mesure et la note 20 - Événements postérieurs à la date de clôture décrivant l'incertitude de mesure dans les états financiers à la suite de la pandémie mondiale de COVID-19. Mon opinion n'est pas modifiée à ce sujet.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

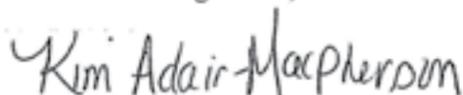
Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et j'évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et je mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et j'obtiens des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'évalue le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de notre audit.

La vérificatrice générale,



Kim Adair-MacPherson, FCPA, CA, IAS.A

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Le 25 juin 2020

Opportunités Nouveau-Brunswick
État de la situation financière
Aux 31 mars

	2020		2019
Actif			
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	153 074 707	\$	158 583 746
Créances générales	590 379		834 368
Intérêts à recevoir	511 241		761 969
Prêts (note 7)	105 440 880		102 330 979
Placements (note 8)	17 571 503		20 270 767
	277 188 710		282 781 829
Passif			
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12 853 884		19 745 079
Provision pour perte sur garanties d'emprunts (note 13)	10 346 884		7 312 963
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick (note 14)	335 778 153		336 193 724
	358 978 921		363 251 766
Dette nette	(81 790 211)		(80 469 937)
Actifs non financiers			
Actifs payés d'avance	87 479		87 421
Déficit accumulé à la fin de la période	(81 702 732)	\$	(80 382 516)

Passifs éventuels (note 13)

Engagements (note 16)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 20)

Approuvé par le conseil :



Derek Pannell
Président du conseil d'administration



Michael Campbell
Président du comité d'audit

Opportunités Nouveau-Brunswick
État des résultats
Pour l'exercice terminé les 31 mars

	Budget 2020	2020	2019
Revenus			
Province du Nouveau-Brunswick	29 643 000 \$	29 643 000 \$	38 221 000 \$
Intérêts sur les prêts (note 4)	8 900 000	7 064 827	6 975 304
Autres	100 000	264 896	1 716 090
Montants inscrits à des comptes spéciaux	1 390 000	2 219 041	859 079
Revenu de placements (note 5)	-	430 233	3 445 878
Recouvrement de créances douteuses (note 6)	-	299 431	2 829 992
Cyber Essentials (note 18)	400 000	96 478	22 676
	40 433 000	40 017 906	54 070 019
Charges			
Services d'administration et de développement des affaires (note 15)	15 139 880	14 468 842	19 116 000
Aide financière	20 000 000	23 944 743	29 322 800
Créances douteuses (note 6)	5 000 000	-	-
Cyber Essentials (note 18)	400 000	377 280	461 537
	40 539 880	38 790 865	48 900 337
Excédent annuel	(106 880) \$	1 227 041 \$	5 169 682 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Opportunités Nouveau-Brunswick
État de la variation de la dette nette
Pour l'exercice terminé les 31 mars

	2020	2019
Dette nette au début de l'exercice	(80 469 937) \$	(88 130 980) \$
Excédent annuel	1 227 041	5 169 682
Variation nette des charges payées d'avance	(58)	(55 896)
Variation des gains de réévaluation	(2 547 257)	2 547 257
Dette nette à la fin de l'exercice	(81 790 211) \$	(80 469 937) \$

Opportunités Nouveau-Brunswick
État de la variation du déficit accumulé
Pour l'exercice terminé les 31 mars

	2020	2019
Déficit accumulé au début de l'exercice	(80 382 516) \$	(88 099 455) \$
Excédent annuel	1 227 041	5 169 682
Variation des gains de réévaluation	(2 547 257)	2 547 257
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	(81 702 732) \$	(80 382 516) \$

Opportunités Nouveau-Brunswick
État des gains et pertes de réévaluation
Pour l'exercice terminé les 31 mars

	2020	2019
Cumul des gains de réévaluation au début de l'exercice	2 547 257 \$	- \$
Gains non réalisés attribuables à l'élément suivant :		
Placements	(2 129 242)	2 547 257
Gains réalisés sur les placements, reclassés dans les résultats	(418,015)	-
Cumul des gains de réévaluation à la fin de l'exercice	- \$	2 547 257 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Opportunités Nouveau-Brunswick
État des flux de trésorerie
Pour l'exercice terminé les 31 mars

	2020		2019	
Activités de fonctionnement				
Excédent annuel	1 227 041	\$	5 169 682	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
(Diminution) augmentation de la provision pour créances douteuses	(3 292 266)		1 593 820	
Intérêts inscrits à l'actif sur les prêts	-		(10 072)	
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(413 201)		(284 164)	
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	379 688		498 159	
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement				
Créances générales	243 989		(332 849)	
Intérêts à recevoir	250 728		(31 564)	
Charges payées d'avance	(58)		(55 896)	
Montants à payer au titre des garanties	3 033 921		(4 447 010)	
Créditeurs et charges à payer	(6 891 195)		8 702 331	
	(5 461 353)		10 802 437	
Activités de placement				
Avances sur prêts	(41 245 936)		(16 136 800)	
Remboursement de prêts	41 461 814		19 767 114	
Placement	152 007		(4 582 731)	
	367 885		(952 417)	
Activités de financement				
Emprunt à payer à la province du Nouveau-Brunswick	(415 571)		1 159 374	
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	(5 509 039)		11 009 394	
Trésorerie au début de l'exercice	158 583 746		147 574 352	
Trésorerie à la fin de l'exercice	153 074 707		158 583 746	
La trésorerie est représentée par le poste Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	153 074 707	\$	158 583 746	\$

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

1. Nature des activités

La *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick* a été promulguée et est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015. La nouvelle loi a abrogé la *Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick* et la *Loi sur le développement économique*. En vertu de ces dispositions, tous les actifs et passifs d'Investir Nouveau-Brunswick et du ministère du Développement économique sont devenus les actifs et passifs d'Opportunités Nouveau-Brunswick le 1^{er} avril 2015.

À titre de société d'État, Opportunités Nouveau-Brunswick (« ONB ») constitue le point central de toutes les activités de développement économique du Nouveau-Brunswick. Axée sur le client, proactive, professionnelle et responsable, ONB est le point de contact unique des entreprises régionales et étrangères cherchant à croître, à étendre leurs activités et à s'établir localement. ONB exerce des activités cruciales axées sur le rendement, les occasions de croissance importantes et le développement du Nouveau-Brunswick.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Référentiel comptable

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP ») établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP »).

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont constitués d'éléments d'actif acquis qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Par ailleurs, ils sont utilisés pour fournir des services publics, ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne sont pas destinés à être revendus. Les actifs non financiers incluent les charges payées d'avance.

Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick

Comme ONB ne dispose pas de compte bancaire distinct, ses charges et ses revenus sont imputés aux comptes bancaires de la province du Nouveau-Brunswick (la « province »).

Placements

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont comptabilisés au coût, et les gains et pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont décomptabilisés.

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont classés comme étant dépréciés lorsque, de l'avis de la direction, l'instrument de capitaux propres a subi une moins-value durable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements sont passés en revue chaque année pour déterminer s'ils ont subi une moins-value.

Les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation à titre de gain ou de perte de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier soit décomptabilisé, et le gain ou la perte est alors reclassé dans l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

ONB a passé en charges des immobilisations acquises d'une valeur individuelle de 40 000 \$ ou moins. Par conséquent, il n'y a aucune immobilisation corporelle à inscrire ou à amortir pour 2019 et 2020.

Terrains

ONB détient des terrains dont la valeur est symbolique et qui, par conséquent, ne sont pas comptabilisés.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance comprennent les avances de voyage et de salaire, les abonnements aux médias et d'autres distributions en trésorerie versées à des tiers avant que les avantages ne soient reçus. Les charges payées d'avance sont passées en charges dans les périodes auxquelles elles se rapportent.

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Revenus et montants à recevoir

Les revenus et les montants à recevoir sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où ils sont gagnés. Les montants à recevoir jugés irrécouvrables sont comptabilisés comme des créances douteuses.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les intérêts créditeurs cessent d'être comptabilisés lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges sont comptabilisées pour tous les biens consommés et services reçus pendant l'exercice.

Charges de retraite

Le 1^{er} janvier 2014, le régime de retraite de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (la « LPRSP ») a été converti et remplacé par le *Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick* (le « RRSPNB »). Le RRSPNB est un régime de retraite à risques partagés selon la *Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick*. Certains employés d'ONB ont le droit de recevoir des prestations en vertu du RRSPNB. Selon les modalités de ce régime converti, tous les employés classés dans la catégorie à temps plein par l'employeur doivent cotiser à ce nouveau régime, qui est financé par l'employé et l'employeur. Les cotisations au régime effectuées par l'employeur sont payées et passées en charges par la province au nom d'ONB. ONB n'est responsable d'aucun passif non capitalisé et n'a accès à aucun excédent en ce qui concerne les régimes de retraite de ses employés. Pour obtenir d'autres renseignements, se reporter à la note ci-dessous concernant les charges d'ONB payées par d'autres parties.

Allocations de retraite

Certains employés de longue date reçoivent une allocation de retraite au moment de leur retraite de la fonction publique. Le régime est financé par la province. La province a apporté des modifications au programme d'allocations de retraite en 2013, de sorte que le personnel de gestion et les employés non syndiqués d'ONB ont cessé d'accumuler des crédits d'allocation de retraite. Les employés qui participaient à ce programme ont pu choisir de toucher la somme accumulée au lieu de l'allocation de retraite ou, pour les employés qui comptent plus de cinq ans de service, de différer le versement de la somme accumulée jusqu'au moment de leur retraite. Les coûts et l'obligation associés au régime n'incombent pas à ONB et sont comptabilisés dans les états financiers de la province.

Charges d'Opportunités NB payées par d'autres parties

Certains coûts de l'employeur, comme les cotisations au régime de retraite et le Régime de pensions du Canada, sont payés et passés en charges par la province pour le compte d'ONB. Le passif lié aux congés de maladie est comptabilisé par la province dans ses états financiers. Ces charges et les soldes connexes liés aux éléments de l'actif et du passif ne figurent pas dans les présents états financiers. Conformément aux modes de fonctionnement adoptés par ONB, les soldes de ces régimes d'avantages demeurent des actifs ou des obligations de la province et ils ne seront pas pris en charge par ONB.

Obligation constatée pour coûts après fermeture

ONB constate une obligation pour des coûts après fermeture. Le passif comptabilisé est basé sur des estimations et des hypothèses fondées sur les meilleures données à la disposition de la direction comme l'indique la note 11. Les événements futurs peuvent donner lieu à des variations importantes du total estimatif des charges, de la capacité utilisée ou de la capacité totale et de l'estimation du passif, qui seraient constatées de manière prospective en tant que changements d'estimations le cas échéant.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les créances générales, les intérêts à recevoir, les prêts, les placements, les créditeurs et charges à payer, ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, plus tous les coûts de transaction directement attribuables, lorsque ONB devient partie aux droits et obligations contractuels de l'instrument financier. La juste valeur représente le montant auquel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale.

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et qu'ONB a transféré la quasi totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

ONB classe ses instruments financiers dans les groupes suivants :

a. *Coût ou coût après amortissement*

Les créances générales comprennent les frais de garantie et les frais de location, ainsi que la provision générale portée en diminution de telles créances.

Les intérêts à recevoir sont constitués des intérêts sur les prêts, ainsi que la provision sur les intérêts à recevoir. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour moins-value sur les prêts lorsque la direction estime que les montants pourraient être irrécouvrables dans l'avenir.

Les placements sont des actifs financiers évalués au coût et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. Lorsqu'une baisse est jugée durable, le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement (en détail dans la note 10).

Les créditeurs et charges à payer ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont classés en tant que passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. *Catégorie de la juste valeur*

Les placements sont des actifs financiers évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées annuellement dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que le placement soit décomptabilisé, et le gain ou la perte est reclassé dans l'état des résultats (en détail dans la note 10).

Les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick comprennent les équivalents de trésorerie et sont évalués à la juste valeur, ce qui est présumé représenter la valeur comptable et constitue le coût historique.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, en conformité avec les NCSP, exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants constatés des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges comptabilisés pour la période.

Les éléments les plus significatifs qui exigent le recours à des estimations de la direction se rapportent à l'établissement des provisions pour moins-value sur les prêts et les garanties d'emprunts, aux obligations constatées pour coûts après fermeture, aux intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses, aux charges à payer et aux engagements pour les exercices futurs. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Une analyse de sensibilité indique qu'une diminution ou augmentation de 5 % de la provision pour les prêts à pourrait avoir une incidence sur les prêts nets et les frais pour créances douteuses de l'ordre d'une augmentation de 9,1 millions de dollars ou d'une diminution de 11,4 millions de dollars.

Des informations supplémentaires sont fournies dans les Événements postérieurs à la date de clôture, note 20.

Taxe de vente harmonisée (« TVH »)

ONB ne comptabilise pas la TVH sur les factures réglées, car toute TVH est payée pour le compte de la province et elle est par la suite remboursée à la province.

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)*Paiements de transfert*

Les paiements de transfert sont des transferts d'argent, tels que des subventions, à un organisme sans qu'ONB obtienne directement des biens ou des services en retour. Les paiements de transfert sont constitués d'aide financière.

Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de revenus lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans les cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus reportés lorsque les modalités de transfert donnent lieu à un passif. Le revenu de transfert est comptabilisé dans l'état des résultats quand le passif découlant des stipulations est réglé.

Prêts-subventions

Les accords de prêt qui renferment des clauses de libération sont imputés aux charges d'aide financière lorsque la libération est considérée comme probable.

Provisions pour moins-value

Les provisions pour moins-value sont constituées pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Un examen annuel est effectué sur le solde des prêts et une provision est comptabilisée, laquelle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes probables. Les variations initiales et ultérieures du montant de la provision pour moins-value sont comptabilisées en tant que charge ou crédit dans l'état des résultats.

Prêts assortis de conditions avantageuses

Un prêt assorti de conditions avantageuses est comptabilisé lorsque ONB exige un taux d'intérêt inférieur au taux d'emprunt de la province sur les marchés financiers. La valeur actualisée nette des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses est calculée en fonction de la différence entre le taux d'intérêt exigé et le taux d'emprunt de la province au moment de l'attribution du prêt. La partie du prêt assortie de conditions avantageuses est comptabilisée en charges dans l'année d'attribution. Ce montant est amorti aux revenus de façon linéaire sur la durée du prêt. La valeur comptabilisée de ces prêts est la valeur nominale moins la portion non amortie des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses.

Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses

Le montant des intérêts non perçus sur les prêts assortis de conditions avantageuses accordés par ONB est passé en charges durant l'exercice pendant lequel lesdits prêts sont octroyés et est amorti sur la durée des conditions avantageuses associées aux prêts.

Prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des prêts à rembourser à la province. Les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont calculés à leur valeur nominale, moins les remboursements reçus chaque année.

3. Opérations entre apparentés

ONB est liée à la province et à plusieurs de ses ministères et organismes.

Les transactions avec ces entités apparentées ont été conclues et réglées dans des conditions normales de marché, à l'exception de ce qui suit :

- ONB dépend, du point de vue économique, de la province. Au cours de l'exercice, la province a versé 29,6 M\$ à ONB (2019 – 38,2 M\$).
- ONB occupe un bureau dont le loyer est payé par la province.

La province fournit à ONB d'autres services centraux, qui sont comptabilisés à la valeur d'échange comme si les entités n'avaient aucun lien de dépendance.

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

4. Intérêts sur les prêts

	2020	2019
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	413 201 \$	284 164 \$
Intérêts sur les prêts	6 651 626	6 691 140
	7 064 827 \$	6 975 304 \$

5. Revenu de placements

Des revenus de placement de 430 233 \$ (2019 – 3 445 878 \$) ont été comptabilisés au cours de l'exercice.

6. Recouvrement de créances douteuses et charge de créances douteuses

	2020	2019
Recouvrements – prêts et garanties	47 686 \$	68 010 \$
Variation de la provision	251 745	2 761 982
	299 431 \$	2 829 992 \$

7. Prêts

	2020	2019
Solde d'ouverture	228 186 847 \$	231 756 189 \$
Prêts avancés, montant net	41 245 936	16 136 800
Intérêts inscrits à l'actif	-	10 072
Amortissement de la portion sans intérêt dans les revenus	413 201	284 164
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	(379 688)	(498 159)
Remboursements reçus	(41 461 814)	(19 767 114)
Libération de prêts	-	264 895
	228 004 482	228 186 847
Provision pour moins-value :		
Solde d'ouverture	(125 855 868)	(123 997 153)
(Augmentation) diminution de la provision	3 292 266	(1 593 820)
Libération de prêts	-	(264 895)
	(122 563 602)	(125 855 868)
Prêts (montant net)	105 440 880 \$	102 330 979 \$

Une option de conversion a été exercée au cours de 2019, ce qui a réduit le montant net des prêts avancés de 2 M\$.

Les intérêts exigés sur ces prêts vont de 0 % à 10 %. Les modalités de remboursement sont négociées individuellement pour chaque prêt et leur durée ne dépasse habituellement pas 30 ans. Les modalités de garantie des prêts font également l'objet de négociations entre ONB et le débiteur en fonction des risques liés au prêt. La garantie peut comprendre une assurance-vie, les actifs de la société, des garanties personnelles ou la valeur de la société mère. La garantie peut être partielle ou intégrale.

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

8. Placements

	2020	2019
Solde d'ouverture	20 270 767 \$	13 140 779 \$
Nouveaux placements	1 841 235	4 589 499
Remboursements et transferts	(2 001 546)	(607 310)
Dépréciation	8 304	600 542
Gain (perte) de réévaluation	(2 547 257) \$	2 547 257
	17 571 503 \$	20 270 767 \$

Les participations dans des sociétés sont assorties de conditions négociées entre ONB et l'entité émettrice en fonction des risques liés à chaque placement.

9. Gestion des risques

Une analyse des risques importants liés aux instruments financiers d'ONB est présentée cidessous :

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. ONB gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les demandeurs de prêt et de placement et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Au 31 mars 2020, le risque de crédit maximal d'ONB correspondait au total des soldes des créances générales, des prêts et des placements qui s'élevait à 123 602 762 \$ (2019 – 123 436 114 \$).

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers. Les exigences en matière de liquidité sont gérées au moyen de la réception de revenus de la province, de revenus générés par les prêts et les placements en instruments de capitaux propres et de remboursements de capital sur les prêts. Ces sources de fonds servent à payer les charges de fonctionnement et à rembourser la dette envers la province. Dans le cours normal des activités, ONB conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements de paiements futurs qui ont également une incidence sur la situation de trésorerie d'ONB. ONB maintient également un solde de trésorerie par l'entremise de la province et ce compte sert à régler les créditeurs et les charges à payer. ONB gère ce risque en surveillant les remboursements de prêts par les débiteurs.

(c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des placements et de la dette d'ONB fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les taux d'intérêt exigés par ONB sur les prêts en cours sont fixes conformément aux accords juridiques. Toute variation du taux d'intérêt du marché durant l'exercice n'aurait aucune incidence sur les flux de trésorerie d'ONB.

(d) Risque de concentration

Le risque de concentration se produit lorsque le portefeuille de prêts d'un prêteur a une concentration plus élevée de valeur dans 1) une entité ou un groupe d'entités (le « risque propre à une entité ») ou 2) une région, un produit, une industrie ou un secteur particulier (le « risque propre à un secteur »). En raison de la dépendance de l'économie du Nouveau-Brunswick envers les industries primaires, le portefeuille de prêts d'ONB présente une surpondération dans les industries primaires, en particulier l'industrie forestière. Au 31 mars 2020, ONB était exposée aux risques de concentration suivants (exposition brute du portefeuille, déduction faite de la provision) :

- Exposition au risque propre à une entité de 138,5 M\$ (88,0 %) pour 10 entités ou groupes (2019 – 135,7 M\$ [86,0 %] pour 10 entités ou groupes);
- Exposition au risque propre à un secteur de 32,4 M\$ (26,3 %) pour 8 entités ou groupes au sein de l'industrie forestière (2019 – 61,3 M\$ [42,9 %] pour 11 entités ou groupes).

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

10. Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le coût et la juste valeur des instruments financiers par catégorie. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable présentée dans le tableau.

	Juste valeur	2020 Coût amorti	Total
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	153 074 707 \$	- \$	153 074 707 \$
Créances générales	-	590 379	590 379
Intérêts à recevoir	-	511 241	511 241
Prêts	-	105 440 880	105 440 880
Placements	-	17 571 503	17 571 503
Créditeurs et charges à payer	-	12 853 884	12 853 884
Provision pour perte sur garanties d'emprunts	-	10 346 884	10 346 884
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick	-	335 778 153	335 778 153
	153 074 707 \$	483 092 924 \$	636 167 631 \$

	Juste valeur	2019 Coût amorti	Total
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	158 583 746 \$	- \$	158 583 746 \$
Créances générales	-	834 368	834 368
Intérêts à recevoir	-	761 969	761 969
Prêts	-	102 330 979	102 330 979
Placements	4 547 257	15 723 510	20 270 767
Créditeurs et charges à payer	-	19 745 079	19 745 079
Provision pour perte sur garanties d'emprunts	-	7 312 963	7 312 963
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick	-	336 193 724	336 193 724
	163 131 003 \$	482 902 592 \$	646 033 595 \$

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

10. Classement des instruments financiers (suite)

Le tableau qui suit présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur après la comptabilisation initiale, classés dans l'un des niveaux 1 à 3 suivants, selon le degré d'observabilité de la juste valeur :

- Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont établies d'après des prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques selon le dernier cours acheteur.
- Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont établies d'après des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix);
- Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont établies d'après des techniques d'évaluation qui comprennent des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

	2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Montants à recevoir de la province du Nouveau Brunswick	153 074 707 \$	- \$	- \$	153 074 707 \$
Placements	-	-	-	-
	153 074 707 \$	- \$	- \$	153 074 707 \$

	2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Montants à recevoir de la province du Nouveau Brunswick	158 583 746 \$	- \$	- \$	158 583 746 \$
Placements	4 547 257	-	-	4 547 257
	163 131 003 \$	- \$	- \$	163 131 003 \$

11. Créiteurs et charges à payer

	2020	2019
Dettes fournisseurs	2 104 040 \$	7 677 208 \$
Aide financière	6 366 573	7 849 114
Obligations constatées pour coûts après fermeture (note 12)	3 700 000	3 620 000
Passifs liés aux congés	286 815	366 117
Salaires et avantages	391 475	233 377
Taxe sur les produits et services	4 981	(737)
	12 853 884 \$	19 745 079 \$

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

12. Obligations constatées pour coûts après fermeture

ONB est responsable de la surveillance et du traitement continu de quatre sites environnementaux contrôlés utilisés par une usine de pâte à papier. Les décharges sont maintenant fermées parce qu'elles ont atteint leur pleine capacité et aucun calendrier n'est actuellement établi à l'égard des travaux de recouvrement. Les décharges ont été fermées et ne nécessitent aucun financement supplémentaire pour les procédures de fermeture. Le passif comptabilisé dans les états financiers fait l'objet d'une incertitude relative à la mesure et les montants comptabilisés reposent sur le jugement de la direction et les meilleures informations mises à sa disposition. Les obligations constatées pour les coûts après la fermeture ont été déterminées selon une estimation des coûts après la fermeture, soit 3 700 000 \$ (2019 – 3 620 000 \$).

La direction estime que les coûts après fermeture ne seront pas engagés dans un proche avenir et aux fins de ce calcul, les coûts sont estimés au 31 mars 2020.

Au 31 mars 2020, les coûts de surveillance annuels estimatifs qui se chiffraient à 46 000 \$ ne sont pas financés par ONB puisque ces coûts sont actuellement couverts par l'usine de pâte à papier dans le cadre de son programme d'entretien continu. Si l'usine de pâte à papier cessait ses activités, ONB assumerait la responsabilité et financerait les coûts de surveillance annuels.

13. Passifs éventuels*(a) Emprunts garantis*

ONB a fourni des garanties en ce qui concerne des facilités de crédit de différentes entités. Au 31 mars 2020, il y avait sept garanties en cours (2019 – neuf) pour une valeur totale de 16 499 884 \$ (2019 – 28 909 121 \$) avec une provision de 10 346 884 \$ (2019 – 7 312 963 \$). Les garanties sont assorties de sûretés constituées sur divers actifs et le produit de la liquidation devrait permettre de régler une tranche des paiements éventuels en vertu des garanties.

(b) Obligations juridiques

ONB peut faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités. Selon la direction, il n'y a aucune exposition importante à l'heure actuelle et, par conséquent, la direction n'a pas enregistré une provision pour pertes éventuelles dans les états financiers.

14. Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick

	2020	2019
Valeur nominale totale du portefeuille	337 590 364 \$	338 039 448 \$
Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(2 225 412)	(2 129 888)
Tranche amortie	413 201	284 164
Valeur comptable totale du portefeuille	335 778 153 \$	336 193 724 \$

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des montants à rembourser à la province.

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

15. Services d'administration et de développement des affaires

	2020	2019
Salaires et avantages	10 482 265 \$	12 200 608 \$
Autres services	3 766 326	6 514 321
Matières et fournitures	141 194	233 578
Immobilisations corporelles	79 057 \$	167 493
	14 468 842 \$	19 116 000 \$

16. Engagements

Les montants suivants sont des engagements financiers pour des accords d'aide financière.

	Engagement
2021	17 112 742 \$
2022	12 056 414 \$
2023	7 639 953 \$
2024	4 326 797 \$
2025	686 000 \$

17. Information financière de CyberNB

Les charges liées aux services d'administration et de développement des affaires comprennent des transactions relatives aux activités liées à CyberNB, une initiative stratégique en matière de développement économique mise en œuvre par ONB. La mission de CyberNB consiste à positionner le Nouveau-Brunswick comme un chef de file dans le domaine de la cybersécurité en créant un réseau Internet sécuritaire et résilient pour les citoyens et les entreprises.

	Budget 2020	2020	2019
Services d'administration et de développement des affaires			
Activités d'ONB	13 389 880 \$	12 903 237 \$	16 826 010 \$
Cyberactivités	1 750 000	1 565 605	2 289 990
	15 139 880 \$	14 468 842 \$	19 116 000 \$
Aide stratégique			
Aide financière	24 872 000 \$	22 625 331 \$	28 986 519 \$
Cyberprojets	128 000	1 319 412	336 281
	25 000 000 \$	23 944 743 \$	29 322 800 \$

CyberNB est en transition, passant d'ONB à une association à but non lucratif gérée et financée de façon indépendante, à compter du premier trimestre de l'exercice 2021.

Opportunités Nouveau-Brunswick

Notes complémentaires

31 mars 2020

18. Organisme de service spécial (« OSS ») Cyber Essentials

L'OSS Cyber Essentials a été constitué par ONB au cours de l'exercice 2019. Cyber Essentials est un secteur de CyberNB et qui exerce ses activités à titre d'OSS afin de générer des revenus. Le premier objectif de l'OSS consiste à gérer des initiatives visant à bâtir une grappe de la cybersécurité dans le cadre de son programme de certification Cyber Essentials, en vue d'aider les entreprises à se protéger contre plus de 80 % des cybermenaces les plus répandues. Les stratégies de réinvestissement liées à tout revenu généré et non distribué sont examinées chaque année.

Organisme de service spécial Cyber Essentials

État des résultats

Pour les exercices clos les 31 mars

	2020	2019
Revenus		
Licences et honoraires	96 478 \$	22 676 \$
	96 478	22 676
Charges		
Salaires et avantages	161 070	298 970
Autres services	214 665	162 507
Matières et fournitures	1 544	60
	377 279	461 537
Excédent (déficit) lié aux activités	(280 801) \$	(438 861) \$
Excédent (déficit) lié aux activités au début de l'exercice	(438 861)	-
Excédent (déficit) lié aux activités à la fin de l'exercice	(719 662) \$	(438 861) \$

CyberNB est en transition, passant d'ONB à une association à but non lucratif gérée et financée de façon indépendante, à compter du premier trimestre de l'exercice 2021.

19. Budget

Les montants budgétaires compris dans les états financiers sont ceux publiés dans le Budget principal et approuvés par le conseil d'administration d'ONB, ajustés pour les transferts de la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre de son programme de provision pour fonds supplémentaires. Au cours de l'exercice, ONB a reçu un transfert de 106 880 \$ au titre des services d'administration et de développement des entreprises pour les coûts associés aux règlements de contrats.

20. Événements postérieurs à la date de clôture

En mars 2020, en raison du nouveau coronavirus, une pandémie mondiale de COVID-19 a été déclarée, et des entreprises provenant d'une vaste gamme de secteurs de la province et d'ailleurs ont été touchées. Bien que ces perturbations devraient être temporaires, leur durée et leur incidence sur l'économie et sur les activités et la performance financière des clients d'ONB demeurent incertaines. Par conséquent, ONB prévoit que la COVID-19 pourrait avoir une incidence sur ses résultats financiers, plus particulièrement en ce qui a trait aux remboursements de prêts, aux provisions pour moins-value et à la valeur des placements après la date de clôture, étant donné que l'incidence financière connexe ne peut pas être estimée raisonnablement pour le moment. ONB continue de surveiller de près et d'évaluer l'incidence connexe de la crise sur ses clients ainsi que sur ses résultats financiers internes.



Port de Belledune, Belledune, Nouveau-Brunswick

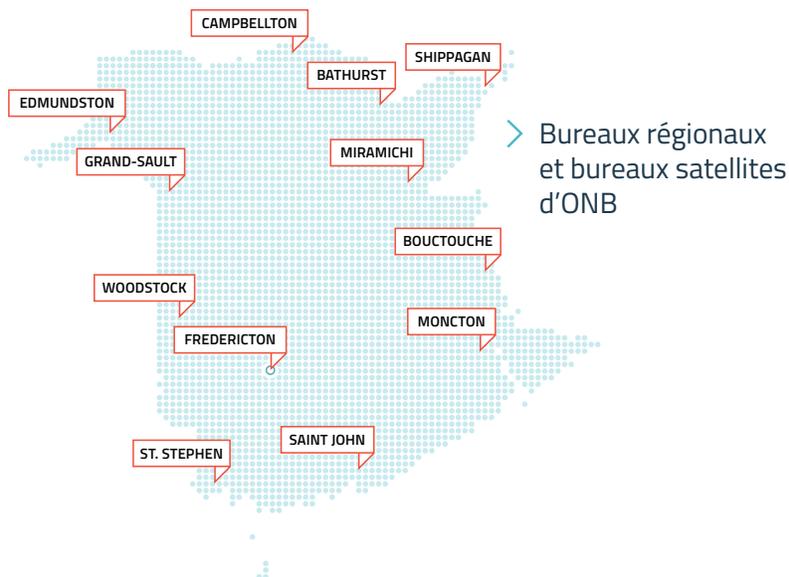


Où nous trouver

Nous sommes plus forts ensemble

La collaboration provinciale n'a jamais été aussi solide. Les efforts pour relancer le Nouveau-Brunswick après le ralentissement de la COVID-19 sont en cours et la voie à suivre est déjà tracée. ONB poursuit son travail avec ses partenaires locaux, provinciaux et fédéraux pour soutenir le monde des affaires du Nouveau-Brunswick et l'aider dans sa réponse face à la COVID-19 et dans ses efforts de relance.

Pour vous renseigner sur les ressources, les pratiques exemplaires en relance et obtenir les coordonnées de personnes-ressources, dont nos navigateurs d'affaires, allez à onbcanada.ca/fr/covid-19/.



Téléphone : + 1 (506) 453-5471
Numéro sans frais : +1 (855) 746-4662
(en Amérique du Nord)
Télocopieur : +1 (506) 444-4277
Courriel : info@onbcanada.ca
Place-2000, 250, rue King
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 9M9 Canada
onbcanada.ca

